

**Délibération du Conseil Municipal
Ville de Villiers-le-bel**

Séance ordinaire du vendredi 9 décembre 2022

N°17/Enfance

Participation de la Ville au co-financement des actions portées par les associations dans le cadre du plan d'actions 2021-2022 de la Cité Educative de Villiers-le-Bel

Le vendredi 9 décembre 2022, à 19h30, le Conseil Municipal régulièrement convoqué en séance le 1 décembre 2022, s'est réuni sous la présidence de M. Jean-Louis MARSAC.

Secrétaire : Mme Teresa EVERARD

Présents : M. Jean-Louis MARSAC, Mme Djida DJALLALI-TECHTACH, M. Allaoui HALIDI, Mme Rosa MACEIRA, M. Maurice MAQUIN, Mme Mariam CISSE-DOUCOURE, Mme Véronique CHAINIAU, M. Christian BALOSSA, Mme Teresa EVERARD, M. Jamil RAJA, Mme Laetitia KILINC, M. Léon EDART, Mme Géraldine MEDDA, M. Gourta KECHIT, Mme Myriam KASSA, M. Faouzi BRIKH, M. Maurice BONNARD, M. William STEPHAN, Mme Efatt TOOR, Mme Marine MACEIRA, M. Sori DEMBELE, M. Jean-Pierre IBORRA, M. Mohamed ANAJJAR, Mme Nicole MAHIEU-JOANNES

Représentés : M. Daniel AUGUSTE par M. Léon EDART, Mme Hakima BIDEHADJELA par Mme Véronique CHAINIAU, Mme Sabrina MORENO par Mme Myriam KASSA, M. Pierre LALISSE par M. Jean-Louis MARSAC, Mme Carmen BOGHOSSIAN par Mme Djida DJALLALI-TECHTACH, M. Cédric PLANCHETTE par Mme Géraldine MEDDA, M. Cémil YARAMIS par M. Maurice BONNARD, M. Hervé ZILBER par M. Jean-Pierre IBORRA, Mme Virginie SALIBA par M. Mohamed ANAJJAR, M. Bankaly KABA par M. Sori DEMBELE

Absente excusée : Mme Cécilia TOUNGSI-SIMO

Absent :

Le Conseil Municipal du 28 juin 2019 a autorisé M. le Maire à transmettre le dossier de demande de labellisation « Cité Éducative » au Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale et au Préfet de département, Délégué pour l'Égalité des Chances et au Commissariat Général à l'Égalité des Territoires.

Cette demande de labellisation a été validée le 05 septembre 2019 par le ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse et par le ministère de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les Collectivités Territoriales.

Le Conseil Municipal du 24 mai 2022 a autorisé M. le Maire à signer l'avenant portant prolongation de la convention cadre de labellisation de la Cité Éducative de Villiers-le-Bel ainsi que tous les actes ou documents y afférents, avec le Ministre de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports et la Ministre déléguée chargée de la Ville, représentés par le Préfet du département du Val d'Oise et de la Rectrice de l'académie de Versailles.

L'enjeu central de la Cité Éducative de Villiers-le-Bel est de favoriser le développement complet des 0-25 ans en pensant ce que pourrait être un parcours de réussite éducative et en favorisant les conditions de coopération, l'interconnaissance et le décloisonnement des pratiques des différents acteurs. Pour y parvenir, un plan prévisionnel d'actions et de financement de la Cité Éducative de Villiers-le-Bel pour 2021-2022 s'est construit autour de 9 axes stratégiques :

- Sport santé bien-être,
- Décloisonnement des pratiques / formations inter-catégorielles.
- Parcours de l'enfant et de sa famille,
- Culture scientifique et numérique
- École inclusive,
- Parcours citoyenneté et mobilité,
- Parcours culturel,
- Parcours égalité,
- Parcours vers l'insertion.

Dans ce cadre, une enveloppe budgétaire pluriannuelle d'un total de 2.200.000 euros a été attribuée le 29 janvier 2022 à la Cité Éducative de Villiers-le-Bel pour les années 2020, 2021, 2022 et 2023. Le plan d'actions 2021-2022 prévoit 60 actions dont 20 portées directement par des associations.

Il est rappelé que les cités éducatives reposent sur le principe du co-financement et d'engagements conjoints de l'Etat et du territoire (20 % de la subvention allouée par l'Etat).

A cet effet et afin de soutenir les associations qui portent des actions dans le cadre du plan d'actions 2021-2022 de la Cité Éducative de Villiers-le-Bel, il est proposé que la Ville participe au co-financement de ces 20 actions pour un montant global de 44 660 €.

Les montants des subventions proposées au titre du co-financement des 20 actions portées par les associations dans le cadre du plan d'actions 2021-2022 de la Cité Éducative de Villiers-le-Bel se déclinent ainsi :

Intitulé de l'action (nom de l'association porteuse de l'action)	Descriptif de l'action	Coût de l'action (incluant les autres financements) en euros	Subvention Cité Educative en euros	Subvention Ville proposée en euros
Autour des arbres (ACTA)	<ul style="list-style-type: none">•Sensibiliser les collégiens aux thématiques de la biodiversité via diverses disciplines artistiquesRenforcer les liens du tissu culturel et éducatif du territoire local.•Sensibiliser et légitimer les collégiens collectivement dans la création artistique plastique.	31 789	5 000	1 000

<p>Enfance et Parentalité : Présence Absence (ACTA)</p>	<ul style="list-style-type: none"> •Accompagner l'enfant sur l'appréhension de la temporalité, la présence et l'absence du parent en milieu scolaire au travers d'une pratique artistique favorisant le plaisir, le sentiment de réussite, l'estime, la confiance en soi et le développement de la sociabilité. •Favoriser la parentalité : Rassembler les publics pour vivre et partager une expérience autour de sujets abordés ensemble par la pratique artistique, pour des réélaborations collectives et individuelles. •Participer à l'éveil artistique et culturel de l'enfant, stimuler sa créativité et son imaginaire, être à l'écoute de ses émotions en favorisant son expression au travers de propositions liées à diverses disciplines artistiques au sein desquelles il est mobilisé, dans une démarche de proximité. 	<p>10 000</p>	<p>2 500</p>	<p>500</p>
<p>Lutte contre le décrochage des lycéens (ALTER EGO)</p>	<ul style="list-style-type: none"> •Infléchir la courbe du décrochage scolaire au lycée Pierre Mendès France. •Proposer des ateliers au contenu attractif pour remobiliser les bénéficiaires autour de leur projet d'avenir. •Restaurer la confiance de jeunes en difficulté dans leur cursus et défiants vis-à-vis de l'institution scolaire. •Prise de conscience des enjeux, des freins et des ressources de la part du jeune. 	<p>10 000</p>	<p>8 000</p>	<p>2 000</p>
<p>Tutorat lycéen (ALTER EGO)</p>	<ul style="list-style-type: none"> •Accompagner les jeunes dans les apprentissages à travers une aide méthodologique adaptée. •Proposer une pédagogie alternative en insistant sur la recherche de l'épanouissement à l'école. • Susciter l'ambition chez les jeunes et l'envie de parvenir aux objectifs fixés. 	<p>24 000</p>	<p>19 200</p>	<p>4 800</p>

<p>Chessboxing & mentoring (CARRE CLAY)</p>	<p>CHESSBOXING : •Réponse à un défi physique et intellectuel. •Permet à l'adhérent de se dépenser et d'évacuer le stress. •Favorise la confiance en soi. •Favorise la santé au sens large. •Améliorer ses capacités intellectuelles, de mémorisation & logique. •Favorise la prévoyance, l'anticipation, la créativité</p> <p>MENTORING : Une sortie culturelle et un atelier mentorat par mois afin de conduire des actions en faveur de l'épanouissement et le développement personnel d'un groupe de 20 étudiants (18-28 ans) et de permettre à chacun :</p> <ul style="list-style-type: none"> •D'accroître son réseau, •D'élargir ses connaissances en culture générales, •D'améliorer ses compétences scolaires ou professionnelles, •D'être accompagné dans ses choix de carrière. 	<p>18 800</p>	<p>9 600</p>	<p>2 400</p>
<p>Label DK-BEL dans les écoles (DK BEL)</p>	<ul style="list-style-type: none"> •Sensibiliser au handicap dès le plus jeune âge : Education à la différence/changement de regards. •Partager les valeurs portées par DK-BEL : empathie et bienveillance. •Interventions en danse inclusive par les professionnels de la Compagnie DK-BEL. 	<p>10 000</p>	<p>8 000</p>	<p>2 000</p>
<p>En place (DK BEL)</p>	<ul style="list-style-type: none"> •Restaurer la confiance en soi. •Favoriser l'appropriation du français. •Prendre sa place : être en place dans la société. 	<p>9 600</p>	<p>7 200</p>	<p>1 800</p>
<p>Montrer-Cacher / Jeu ou Jeu (DK BEL)</p>	<ul style="list-style-type: none"> •Favoriser la réflexion et l'échange des jeunes (garçons et filles) sur le regard qu'ils ont sur l'autre sexe, et l'importance de l'apparence dans notre société : a. Sensibiliser les jeunes gens à leur apparence en tant que construction identitaire, b. Travailler sur l'image de soi et aborder le thème du harcèlement scolaire, c. Impliquer des jeunes sur un projet artistique multidisciplinaire (mode, danse, art visuel), 	<p>9 000</p>	<p>7 200</p>	<p>1 800</p>

	d. Faire découvrir différents métiers de la mode (styliste, modèle, photographe...).			
Formation aux Pratiques de réseaux Ecole Famille Cité (ECOLE ET FAMILLE)	<ul style="list-style-type: none"> •Favoriser l'interconnaissance et la réciprocité entre acteurs. •Partager des principes, démarches, outils favorisant le dialogue, les continuités éducatives Ecole Famille Cité et des leviers d'évolution de situations complexes. •Expérimenter et développer des pratiques de relais et de concertation fondées sur la participation des personnes directement concernées à l'organisation du travail en réseau. 	6 000	4 000	2 000
Mon premier circuit (EPDH)	<ul style="list-style-type: none"> •Familiariser les élèves avec le monde de la programmation et de la robotique dans un monde de plus en plus robotisé et informatisé de manière amusante et pédagogique. •Réaliser un projet robotique qui permettra aux élèves de prendre confiance en eux et de stimuler leur créativité et les inspirer. 	7 400	4 000	2 000
ELOCORPS: Éloquence et expression corporelle pour parler d'égalité (ETINCELLE)	<ul style="list-style-type: none"> • Créer un espace d'échange et de discussion autour du thème de l'égalité Femmes-Hommes. • Apprendre à maîtriser son corps et sa voix pour échanger avec les autres. • Découvrir une pratique artistique et sa possible application au quotidien. •Gagner en aisance orale et (re)trouver confiance en soi. • S'engager dans la durée dans un projet avec un but final de création. 	19 968	8 800	2 200
Médiation en milieu scolaire – 3 Postes (FRANCE MEDIATION)	<ul style="list-style-type: none"> •Prévention et gestion des conflits. •Présence rassurante et dissuasive. •Formation d'élèves à la médiation par les pairs. •Suivi-accompagnement d'élèves. •Actions de sensibilisation et projets thématiques. 	97 500	30 000	7 500

<p>Collégiens sors de ta case (LA CASE)</p>	<ul style="list-style-type: none"> •Sensibiliser les jeunes à un enjeu lié à la citoyenneté : lutte contre les discriminations, égalité Femmes-Hommes, solidarité internationale. •Développer l'imagination et la créativité d'un groupe à travers l'élaboration d'un projet collectif. •Favoriser l'apprentissage par la transmission et l'échange. 	<p>11 000</p>	<p>3 000</p>	<p>500</p>
<p>Rallye toi aux solidarités (LA CASE)</p>	<ul style="list-style-type: none"> •Construire un projet inter quartiers, intergénérationnel, participatif et collaboratif par l'organisation et l'animation d'ateliers. • Mettre en place une démarche d'éducation au développement durable, dans laquelle les publics peuvent devenir acteurs en favorisant la transmission de savoirs et renforcer les dynamiques d'insertion et la mise en place de logiques de réseaux sur le territoire. •Accompagner les habitants vers un engagement dans des actions de protection de l'environnement et de construction d'une société plus solidaire. •Intégrer la dimension des « Objectifs de Développement Durable » (ODD). 	<p>25 809</p>	<p>6 000</p>	<p>2 000</p>
<p>Initiation à l'entrepreneuriat et l'éco-citoyenneté (LES IDEATEURS)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Permettre aux jeunes de devenir davantage acteur de leur parcours et renforcer l'acquisition de compétences qui faciliteront plus tard leur orientation et leur insertion professionnelle. • Ouvrir le champ des possibles en matière d'orientation aux jeunes Beauvillésois par l'éducation à l'entrepreneuriat, (re)donner confiance, apprendre à créer un premier réseau professionnel, être acteur de son parcours. 	<p>5 205</p>	<p>3 500</p>	<p>1 500</p>
<p>Ateliers scientifiques (Petits Débrouillards) (LES PETITS DEBROUILLARDS)</p>	<p>Un programme d'animations sera mis en place dans les deux accueils de loisirs élémentaires de la ville. L'idée est de mobiliser un groupe d'une dizaine d'enfants tous les mercredis, autour d'expériences scientifiques simples, qui permettront de développer leurs connaissances de façon ludique.</p>	<p>8 660</p>	<p>6 900</p>	<p>1 760</p>

Point Accueil Ecoute Jeunes et Parents (UDAF)	<ul style="list-style-type: none"> •Accueillir, écouter et orienter les jeunes et leurs parents en difficulté. •Désamorcer les crises et/ou orienter vers les professionnels compétents. •Offrir une réponse rapide dans une situation urgente pour éviter l'isolement des personnes et les situations de rupture. 	35 880	10 500	4 500
KIOSC : Jeunesse et engagement solidaire (UNIS-CITES)	<ul style="list-style-type: none"> •Sensibiliser les jeunes résidant dans les QPV de Villiers-le-Bel et les associations qui y œuvrent à l'opportunité du service civique pour une meilleure information. •Accompagner les jeunes vers une mission qui leur correspond, de façon personnalisée en fonction de leurs besoins. •Développer l'offre de service civique sur le territoire dans les associations des quartiers de la Ville. 	111 997	8 000	2 000
Santé et basket (VLB BASKET)	<ul style="list-style-type: none"> •Faire acquérir aux enfants des bonnes habitudes d'hygiène de vie. •Généraliser la mise en œuvre de l'éducation nutritionnelle et promouvoir les activités physiques (intégrant la prévention du surpoids et de l'obésité). •Généraliser la prévention des conduites addictives. 	2 000	1 600	400
Cité éducative en porte-à-porte (VOISIN MALIN)	<ul style="list-style-type: none"> •Favoriser la participation des familles aux instances et aux actions de la Cité Éducative. •Informers, sensibiliser et mobiliser les parents d'élèves par des campagnes de porte à porte au sujet d'actions, d'événements et de programmes portés par le dispositif Cité Éducative. •Informers et sensibiliser les habitants sur une problématique locale jeunesse à définir par le comité technique Cité Éducative. 	7 000	5 000	2 000
Total		461 608	158 000	44 660

M. le Maire entendu,

Le Conseil Municipal en ayant délibéré,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 28 juin 2019 portant demande de labellisation « Cité Educative »,

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 24 mai 2022 autorisant la signature de l'avenant portant prolongation de la convention cadre de labellisation de la Cité Éducative de Villiers-le-Bel,

VU la notification de labellisation « Cité Éducative » de la commune de Villiers-le-Bel du 05 septembre 2019,

VU le courrier du 29 janvier 2022 notifiant le montant de l'enveloppe budgétaire pluriannuelle prévisionnelle de la Cité Éducative de Villiers-le-Bel,

VU la convention cadre triennale « Cité Éducative de Villiers-le-Bel »,

VU l'avenant à la convention cadre triennale « Cité Éducative de Villiers-le-Bel »,

VU le détail des subventions proposées au titre du co-financement des 20 actions qui sont portées par les associations dans le cadre du plan d'actions 2021-2022 de la Cité Éducative de Villiers-le-Bel,


VU l'avis favorable de la Commission Finances du 28 novembre 2022,

APPROUVE la participation de la Ville au co-financement des 20 actions qui sont portées par les associations dans le cadre du plan d'actions 2021-2022 de la Cité Éducative de Villiers-le-Bel pour un montant global de 44 660 €, conformément au tableau présenté ci-dessus,

APPROUVE les montants des subventions proposées au titre de co-financement des actions portées par les associations subventionnées dans le tableau présenté ci-dessus, dans le cadre du plan d'actions 2021-2022 de la Cité Éducative de Villiers-le-Bel.

Délibéré les jour, mois et an que dessus (vote pour : 34 – Contre : 0 – Abstention : 0 – Ne prend pas part au vote : 0)

La Secrétaire de séance,
Mme Teresa EVERARD



Le Maire,
M. Jean-Louis MARSAC



Publication le : **19 DEC. 2022**
Transmission en Sous-préfecture le : **19 DEC. 2022**